



France 3 Toulon

Le SNJ condamne l'agression de deux journalistes

Deux journalistes de la rédaction de Toulon ont été agressés verbalement et surtout physiquement lors d'un reportage après un fait divers qu'ils étaient amenés à couvrir le lundi 6 juin dernier.

Pour rappel, il s'agissait des suites d'une chute accidentelle ayant coûté la vie à une enfant.

L'un des journalistes a été frappé à plusieurs reprises par un membre de la famille entraînant une incapacité temporaire de travail.

La caméra a été endommagée par l'agresseur.

Le SNJ condamne fermement ce type d'agressions et rappelle qu'empêcher les journalistes de faire leur travail porte atteinte aux droits d'informer et d'être informé, essentiels au fonctionnement d'une démocratie.

En effet les agressions verbales et les menaces deviennent récurrentes sur le terrain en Provence-Alpes selon le témoignage de divers journalistes de la rédaction.

Le SNJ interpelle par ailleurs la direction de Provence-Alpes sur ce dernier événement qui n'a entraîné aucune communication de la rédaction en chef ni de la direction des ressources humaines sur cette agression violente.

La moindre de choses aurait été d'informer la rédaction dans son ensemble, de préconiser des mesures de sécurité et surtout d'éviter une information souvent racoleuse et peu soucieuse de la douleur des familles après le décès accidentel d'une enfant.

Soucieux d'une information éthique et respectueuse, le SNJ rappelle son soutien et sa solidarité à tous les journalistes qui se sentent oubliés et parfois délaissés dans leur devoir d'informer.

Marseille, le 8 juin 2016

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 – e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ_FTV](https://twitter.com/SNJ_FTV) et Facebook : [Snj.ftv](https://www.facebook.com/Snj.ftv)